

BULLETIN JOLY BOURSE

ACTUALITÉ DU DROIT FINANCIER

À LA UNE

ABUS DE MARCHÉ

Confirmation des sanctions de l'AMF dans l'affaire *Marie Brizard* :

« *Choose France* » → PAGE 14

Dominique BOMPOINT

Face à la bouilloire, l'AMF réagit à chaud → PAGE 22

Nicolas CUNTZ et Justine GARNIER

OPÉRATIONS FINANCIÈRES

Affaire *Vivendi* : l'épilogue (face B) → PAGE 50

Stéphane TORCK

DOCTRINE

Les enjeux croissants d'une supervision des marchés financiers
harmonisée au niveau européen → PAGE 60

Sébastien PRAICHEUX et Célestine BARTHOUT

À propos du rapport du HCJP sur l'indemnisation des investisseurs :
quelle évolution du droit français ? → PAGE 64

Johan PROROK

Direction scientifique**Hervé SYNDET,**

agrégé des facultés de droit, professeur émérite de l'université Paris-Panthéon-Assas

Direction éditoriale**Stéphane TORCK,**

agrégé des facultés de droit, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

Comité scientifique**Thierry BONNEAU,**

agrégé des facultés de droit, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

Marielle COHEN-BRANCHE,

ancien médiateur de l'Autorité des marchés financiers

membre de la commission consultative Épargnants de l'Autorité des marchés financiers

membre du Tribunal international administratif de la Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD)

Jean-Jacques DAIGRE,

professeur émérite de l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Éric DEZEUZE,

avocat associé, Bredin Prat

France DRUMMOND,

agrégée des facultés de droit, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas, directeur de l'IRDA Paris

Antoine GAUDEMET,

agrégé des facultés de droit, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

Hervé LÉCUYER,

agrégé des facultés de droit, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

Nicolas RONTCHEVSKY,

agrégé des facultés de droit, professeur à l'université de Strasbourg

Myriam ROUSSILLE,

professeur à l'université du Maine, IRJS Sorbonne-Finance

Dominique SCHMIDT,

agrégé des facultés de droit, avocat honoraire, barreau de Paris

Stéphane TORCK,

agrégé des facultés de droit, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

Le Bulletin Joly Bourse peut désormais être cité de la façon suivante : BJB déc. 2021, n° BJB117a2.
Le numéro de type BJB117a2 est un numéro d'identifiant unique permettant de retrouver directement
l'article via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

Revue éditée par Lextenso

1, Parvis de La Défense – 92044 Paris – La Défense (CEDEX)

Directrice générale, Directrice de la publication Emmanuelle FILIBERTI**Rédactrice en chef** Angélique FARACHE (angelique.farache@lextenso.fr)

Dépôt légal : à parution • N° CPPAP : 0427 T 82651 • ISSN 1638-9468

Imprimé par Chirat • 744, rue de Sainte-Colombe - 42540 Saint-Just-la-Pendue

sur des papiers produits en Italie et en Allemagne ;

100% de fibres recyclées ; impact gaz à effet de serre pour un exemplaire : 2 058 g éq. CO₂Abonnement : Tél. 01 40 93 40 40 • relationclients@lextenso.fr

Abonnement papier + version feuilletable numérique France 2026 : 678,97 € TTC -

Abonnement étranger 2026 : 731,50 €

Abonnement feuilletable numérique France : 448,12 € TTC - Abonnement étranger : 438,90 €

Prix au numéro France : 109,25 € TTC - Prix au numéro étranger : 117,70 €

Cette revue ne peut être reproduite, même partiellement, sauf exceptions prévues par la loi, ni utilisée à des fins d'entraînement de systèmes d'intelligence artificielle. La fouille de textes et de données est interdite conformément à l'article 4(3) de la Directive (UE) 2019/790.



SOMMAIRE

ÉCLAIRAGE

- BJB202o5 • **Position de l'ABE et de l'ACPR sur la fin de la période transitoire pour les PSCA qui traitent des EMT** 4

Anthony ARANDA VASQUEZ

AUTORITÉS DE SUPERVISION

- BJB202o8 • **Paquet AML 6 : entre simple réforme technique et véritable volonté institutionnelle** 7

Vincent MAUREL – AMLA, « Single Programming Document 2026- 2028 », févr. 2026

ABUS DE MARCHÉ

- BJB202o0 • **Confirmation des sanctions de l'AMF dans l'affaire Marie Brizard : « Choose France »** 14

Dominique BOMPOINT – CA Paris, 5-7, 25 sept. 2025, n° 21/11889

- BJB202o6 • **Face à la bouilloire, l'AMF réagit à chaud** 22

Nicolas CUNTZ et Justine GARNIER – AMF, communiqué, 19 févr. 2026 – AMF, communiqué, 13 mars 2026

PRESTATAIRES

- BJB202o9 • **Violations des obligations professionnelles pesant sur les SGP et fourniture par ces dernières du service de placement non garanti en qualité d'agent lié d'un PSI** 25

Emmanuelle BOURETZ – AMF, déc., 31 déc. 2025, n° SAN-2026-01, M Capital Partners

- BJB202p0 • **Défaut de gouvernance et autres manquements du PSI** 35

François BARRIÈRE – AMF, déc., 20 janv. 2026, n° SAN-2026-02, Makor Securities Paris et M. X

- BJB202o4 • **Fraude aux placements atypiques : les limites du devoir de vigilance** 39

Nicolas IDA – CA Lyon, 1^{re} ch. civ. B, 10 févr. 2026, n° 24/02981

- BJB202o2 • **CIF : un rescrit de l'AMF précise les modalités de restitution de rémunérations aux clients** 42

Jérôme HERBET – AMF, Rescrit DOC-2026-02, 20 févr. 2026, Restitution de rémunérations par un conseiller en investissements financiers à des clients

- BJB202o1 • **CIF : pédagogie de la composition administrative** 44

Jérôme HERBET – AMF, accord compo adm., TRA-2025-18, 3 sept. 2025, publié le 17 déc. 2025, société Cheval Blanc Patrimoine

PRODUITS FINANCIERS

- BJB202n7 • **L'intégration du régime ELTIF 2 dans le règlement général de l'AMF** 47

Michel STORCK – A., 26 nov. 2025, portant homologation de modifications du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, NOR : ECOT2532907A : JO, 26 déc. 2025

OPÉRATIONS FINANCIÈRES

- BJB202n9 • **Affaire Vivendi : l'épilogue (face B)** 50
Stéphane TORCK – Lettre de la chambre commerciale de la Cour de cassation, n° 18, févr. 2026, p. 7 à 10
- BJB202o7 • **Obstacle à un retrait obligatoire et action de concert : éclaircissements européens en vue !** 52
Cécile GRANIER – CA Paris, 5-7, 18 déc. 2025, n° 22/15396

SOCIÉTÉS COTÉES

- BJB202p1 • **La notion de contrôle conjoint de fait mobilisée pour établir le périmètre d'un groupe : peut-il y avoir plusieurs entreprises dominantes ?** 57
Frank MARTIN LAPRADE – CAA Douai, 3^e ch., 7 janv. 2026, n° 25DA01798, inédit au recueil Lebon

DOCTRINE

- BJB202o3 • **Les enjeux croissants d'une supervision des marchés financiers harmonisée au niveau européen** 60
Sébastien PRAICHEUX et Célestine BARTHOUT
- BJB202p2 • **À propos du rapport du HCJP sur l'indemnisation des investisseurs : quelle évolution du droit français ?** 64
Johan PROROK